

Question présentée par la députée :

M^{me} Isabelle Pasquier

Date de dépôt : 21 mars 2019

Question écrite urgente

Pour un air pur en classe

L'Office fédéral de la santé publique a publié début mars une étude qui révèle que la qualité de l'air est insuffisante dans deux tiers des salles de classe en Suisse. Sans aération, elle est même jugée inacceptable au bout de deux heures de cours. Il indique que cela nuit aux capacités de concentration et d'apprentissage des élèves, et en conséquence des enseignant-e-s.

Il a émis une série de recommandations à l'intention des écoles et des enseignant-e-s, avec des conseils précis pour l'aération des salles et un outil didactique, à savoir un simulateur d'aération en ligne. Il indique que la qualité de l'air peut être appréciée avec un appareil mesurant le CO₂, bon indicateur des autres composantes. Il a aussi émis une information à l'intention des autorités, des propriétaires et des maîtres d'œuvre, car il est évident qu'il fait intégrer cette préoccupation dès la rénovation ou la construction des établissements.

Par la présente question, je demande au Conseil d'Etat d'indiquer s'il a pris connaissance de cette information de l'OFSP et

- s'il prévoit des mesures pour s'assurer que ces recommandations seront appliquées dans les écoles publiques et privées, dans les salles de cours et les locaux des parascolaires ;*
- s'il prévoit l'achat d'un appareil par école, permettant de mesurer la teneur en CO₂ en classe ;*
- s'il prend déjà en cas cette question de l'aération des salles dans les rénovations et nouvelles constructions d'établissements scolaires.*

Je remercie le Conseil d'Etat pour sa réponse.